

Hêtre et Chêne pubescent

🔄 fiche n°000400 « Liste des essences »

	R	V	B
	1	144	48
	63	187	239



N°273414 (1/4)

CHÊNE PUBESCENT ET HÊTRE

CARACTÉRISTIQUES

Mélange pied à pied, par cépées ou par bouquets de Chêne pubescent et de Hêtre, chacune des essences représentant plus de 30% du couvert

AUTO-ÉCOLOGIE, EXPOSITION, SOLS, BILAN HYDRIQUE

Peuplements situés à la transition de l'étage supraméditerranéen et de l'étage montagnard

En alternance avec des peuplements purs de Hêtre ou de Chêne pubescent selon la topographie et l'exposition.

MOYEN-PAYS MONTAGNE

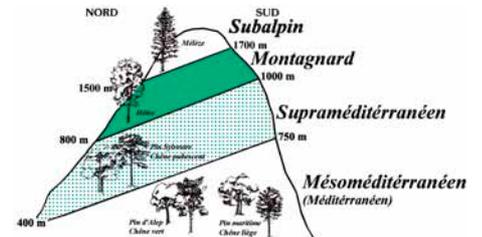
Ces peuplements sont constitués par un mélange de Hêtre et de Chêne pubescent. La proportion entre ces deux essences peut fortement varier sur de faibles distances en fonction de l'altitude ou de la topographie locale : l'altitude plus élevée, les replats, les vallons et les expositions ubac et Est sont plus propices au développement du Hêtre.

Le mélange entre les deux essences dépend aussi de l'historique de ces peuplements : les coupes de taillis simple ayant favorisées le Chêne, l'absence d'intervention le développement du Hêtre.

Les peuplements se présentent sous la forme de taillis

plus ou moins mêlés à des arbres de futaie ou de futaie sur souches.

Le sous étage de Buis peut parfois être important.



CRPF - Saint Firmin (05)

Mélange pied à pied de Hêtre et de Chêne pubescent sur très bonne station

Variantes :

- En mélange avec des feuillus (Érable à feuille d'obier, Ailanthus blanc, Châtaignier sur sols acides) ou avec des résineux (Pin sylvestre, Pin noir d'Autriche, Sapin pectiné)



Au-delà de 40 à 50 ans, la capacité du Hêtre à rejeter de souche après coupe rase est aléatoire. La régénération naturelle peut être rendue localement difficile par la présence du Buis en sous étage.

A long terme, pour le taillis de Chêne pubescent, incertitude sur les possibilités de régénération naturelle après vieillissement .



Le bois est utilisé principalement en bois de chauffage et localement en bois de sciage.



Lorsqu'ils sont sur de fortes pentes ces peuplements jouent un rôle important pour la protection des sols.



Habitats d'intérêt communautaire : 41-16 Hêtraies calcicoles médio européennes du cephalanthero-fagion



Aucun intérêt pastoral sur peuplements adultes.

2 cas sont possibles en fonction de la fertilité de la station :

-  **Dans le cas N° 1, la station est bonne ou moyenne :**
 - hauteur moyenne à 50 ans supérieure à 8 mètres,
 - classes de fertilité I à III du Chêne pubescent.
-  **Dans le cas N° 2 : La station est médiocre :**
 - hauteur moyenne à 50 ans inférieure à 8 mètres,
 - classe de fertilité IV du Chêne pubescent.

CRPF - Gap (05)



Cas N°1 :

Bonne station sur sol profond



Cas N°2 :

Station médiocre sur sol superficiel en adret

CRPF - Saint Firmin (05)

Définition des tiges d'avenir

Ce sont des arbres, de préférence de franc-pied, qui méritent d'être conservés pour constituer des arbres de futaie susceptibles de produire une bille de sciage.

CARACTÉRISTIQUES : Arbres droits, élancés, présentant un houppier développé et équilibré. Ils doivent aussi être suffisamment jeunes (<60 ans) pour pouvoir réagir aux interventions. Une bonne rectitude et un houppier développé sont les deux principaux critères de choix.



CRPF - Sainte baume (83)

Coupe de conversion : on a choisi de garder les arbres les mieux conformés, Hêtre et Chêne confondus

CAS N° 1: STATION BONNE OU MOYENNE

GESTION RECOMMANDÉE



CONVERSION



La conversion va favoriser le Hêtre qui présente une aptitude à la régénération naturelle supérieure à celle du Chêne.

S'il y a au moins 100 tiges d'avenir bien réparties, on peut pratiquer une **conversion en futaie** en conservant plus de 700 tiges par hectare vers l'âge de 50 à 60 ans.

Puis, **éclaircies tous les 15 à 20 ans** au profit des tiges d'avenir, maintenant un facteur d'espacement après éclaircie voisin de 26 %.

Régénération par coupe d'ensemencement lorsque le peuplement a atteint un âge compris entre 120 et 150 ans.

- Dans toutes ces interventions, on choisira de garder en priorité les arbres les mieux conformés en conservant si possible le mélange des essences. Afin d'améliorer la biodiversité, les autres feuillus (Cormier, Alisier, etc.) seront gardés en priorité.
- Cette intervention est à privilégier dans les vallons ou les thalwegs. Dans l'étage supraméditerranéen, elle doit être réservée aux très bonnes stations.

REGÉNÉRATION AU PROFIT DU HÊTRE PAR COUPE D'ENSEMENCEMENT



Si la conservation de semenciers de Chêne est possible, il n'est pas sûr qu'elle soit suivie d'une régénération naturelle.

Lorsque le peuplement est arrivé à maturité, coupe laissant entre **50 et 100** semenciers par hectare majoritairement **de Hêtre** uniformément répartis sur la surface de la coupe.

Puis, coupe des semenciers au profit des tâches de régénération acquise (semis de plus de 0,5 à 1 mètre de hauteur).

- La régénération du Hêtre est souvent longue du fait de faînées parfois irrégulières.
- Se reporter aux fiches essences du Hêtre pour la gestion ultérieure en futaie :  n° 273413 « Futaie et futaie sur souches majoritaires ».

TAILLIS SIMPLE



La gestion en taillis simple demeure la gestion la plus simple en propriété privée. Elle assure la pérennité du peuplement, un revenu régulier et ne nécessite pas d'investissement.

Coupe de rajeunissement tous les **40 à 50 ans**.

Cette pratique va plutôt favoriser le Chêne.

Lorsque le Hêtre est majoritaire, s'assurer de sa capacité à rejeter de souches avant de pratiquer cette coupe. Le taillis doit être jeune, vigoureux et avoir un bon ensouchement.

- **Précautions :** sur les zones situées en forte pente (> 40%) pas de coupe rase sur des surfaces importantes.
- Dans un but paysager, mais également cynégétique, il est possible de conserver une belle cépée ou une vieille réserve tous les 20 mètres, parmi des sujets dominants et trapus (50 tiges par hectare). Afin d'améliorer la biodiversité les autres feuillus (Cormier, Alisier, ...) seront gardés en priorité.

Définition des semenciers

Pour régénérer un peuplement arrivé à maturité, on peut effectuer une coupe d'ensemencement dans laquelle seuls certains arbres seront conservés : ce sont les semenciers.

RÔLE : Produire des semences (fânes) qui vont donner naissance à des semis de Hêtre et assurer la régénération du peuplement.

CARACTÉRISTIQUES : Arbres en bon état végétatif, à houppiers développés et assez stables pour supporter l'isolement après la coupe d'ensemencement. Il faut privilégier la vigueur et la taille du houppier.

Intervenir en dégagement dans les peuplements jeunes

Lorsque les arbres sont jeunes (2 à 3 mètres de hauteur), on peut pratiquer un **dégagement** au profit des essences de valeur (Hêtre, Merisier, Frêne, Erables, Cormier, etc.) qui, sans cette opération, seront rapidement concurrencés.

Cette opération a souvent comme objectif de contenir le développement des bois blancs, comme le Tremble, qui peuvent se montrer très envahissants.



A NE PAS FAIRE

Sur cette pente forte la coupe rase sur une grande surface d'un peuplement vieilli n'aurait pas du être réalisée. En absence de rejets, le rôle de protection des sols n'est plus assuré. La forêt mettra plusieurs décennies à se reconstituer

CAS N°1 (suite) : Station bonne ou moyenne

GESTION POSSIBLE

RÉGÉNÉRATION PAR TROUÉES OU PAR BANDES



PLANTATIONS LOCALISÉES



Petites trouées ou bandes de **largeur inférieure à deux fois la hauteur du peuplement et limitées à 40% de la surface.**

- Il est possible d'appliquer ces interventions si le Hêtre est majoritaire et arrivé à maturité.

Après coupe de régénération, des plantations sont parfois nécessaires pour compléter la régénération naturelle.

- ✍ n° 211009 « Choix des essences de reboisement ».
- ⚠ Protection nécessaire, lorsque des dégâts sont à craindre du fait de la pression pastorale ou de l'abondance du gibier.

GESTION DÉCONSEILLÉE



ECLAIRCIE FORTE DANS LE TAILLIS

Consiste à conserver **moins de 700 tiges par hectare** dans un taillis âgé de moins de 60 ans ou à obtenir un **facteur d'espace-ment après éclaircie (s%) voisin de 26%**. Elle provoque des descentes de cimes importantes et du fait de la repousse du taillis, conduit à un peuplement inéquienne, difficilement gérable.

EVOLUTION NATURELLE

L'évolution naturelle peut conduire à une sénescence des souches. Une non intervention reste néanmoins envisageable lorsqu'elle répond à un enjeu environnemental (Natura 2000) ou paysager. Elle peut aussi s'imposer en cas de conditions topographiques difficiles.

TRANSFORMATION PAR PLANTATION EN PLEIN

Compte tenu de l'investissement initial et de la concurrence qu'exerce les jeunes hêtres, la transformation en plein par plantation ne se justifie pas.

INTERDITS



COUPE RASE EN PLEIN SUR PEUPEMENT VIEILLI ET FORTE PENTE

La coupe rase est inenvisageable sur plus de 1 hectare dans les peuplements vieillis situés sur des pentes supérieures à 40%, sauf s'il existe une régénération acquise.

COUPES RASES À DES ROTATIONS COURTES

La rotation minimale des coupes rases doit être supérieure à 40 ans. Les coupes fréquentes affaiblissent la vitalité du peuplement et réduisent la fertilité des sols.

PÂTURAGE INCONTRÔLÉ APRÈS COUPE DE MISE EN RÉGÉNÉRATION

La pression pastorale doit être adaptée (mise en défens si nécessaire), afin de ne pas compromettre la régénération, sur l'ensemble des surfaces régénérées ou rajeunies.



Cette souche de Hêtre n'a pas rejeté. Si le hêtre est majoritaire s'assurer de la capacité du Hêtre à rejeter de souches avant de pratiquer une coupe de taillis.

⚠ Attention au Buis!

Le Buis peut constituer un véritable obstacle à la régénération. La mise en régénération peut nécessiter des coupes de Buis ou des débroussailllements localisés.

Améliorer la biodiversité

- Dans tous les cas il est souhaitable d'accroître la biodiversité en favorisant les feuillus divers comme les Érables, l'Alisier, etc.
- En zone Natura 2000, se reporter à la fiche correspondante : Annexe fiche n°355310

CAS N°2: STATION MÉDIOCRE

GESTION RECOMMANDÉE



TRAITEMENT EN TAILLIS SIMPLE



Il faut privilégier les exploitations hivernales, de novembre à mars, qui stimulent la production de rejets.

Gestion en taillis simple avec une rotation de 40 à 60 ans.

Lorsque le Hêtre est majoritaire, s'assurer de sa capacité à rejeter de souches avant de pratiquer cette coupe. Le taillis doit être jeune, vigoureux et avoir un bon ensouchement.

- ⚠ Lorsque le risque d'érosion est important (pente > 40%), les coupes de rajeunissement doivent être conduites par parquets de moins de 1 hectare, non contigus.
- ⚠ Ce type d'intervention peut favoriser le Buis aux dépens du Hêtre et du Chêne.

NON INTERVENTION



Elle s'imposera souvent, notamment dans les cas suivants :

- Lorsque la pente est forte, le rôle de protection est alors très important et la valeur économique faible.
- Lorsque le taillis est vieilli. La capacité à rejeter de souche après coupe rase est trop aléatoire.

GESTION POSSIBLE

ÉCLAIRCIES PAR CÉPÉES



Coupe d'éclaircie par cépées entières maintenant plus de 30% du couvert, en gardant des grosses cépées uniformément réparties sur l'ensemble de la surface.

- On peut pratiquer ces coupes sur fortes pentes (>40%) ou si le Hêtre est majoritaire.

RÉGÉNÉRATION PAR TROUÉES OU PAR BANDES



Petites trouées ou bandes de **largeur inférieure à deux fois la hauteur du peuplement et limitées à 40% de la surface.**

- Il est possible d'appliquer ces interventions si le Hêtre est majoritaire et arrivé à maturité.

GESTION DÉCONSEILLÉE



ECLAIRCIE PAR SÉLECTION DE TIGES OU CONVERSION

Dans ces milieux, les futaies se régénèrent naturellement avec difficulté (stations chaudes peu favorables, sous-étage souvent abondant). La conversion du taillis peut présenter un risque pour la pérennité du peuplement.

PLANTATIONS LOCALISÉES OU EN PLEIN

Les risques d'échecs sont importants. L'investissement ne se justifie pas.

INTERDITS



COUPE RASE EN PLEIN SUR PEUPLEMENT VIEILLI ET FORTE PENTE

La coupe rase est inenvisageable sur plus de 1 hectare dans les peuplements vieillis situés sur des pentes supérieures à 40%, sauf s'il existe une régénération acquise.

COUPES RASES À DES ROTATIONS COURTES

La rotation minimale des coupes rases doit être supérieure à 40 ans. Les coupes fréquentes affaiblissent la vitalité du peuplement et réduisent la fertilité des sols.

PÂTURAGE INCONTRÔLÉ APRÈS COUPE DE MISE EN RÉGÉNÉRATION

La pression pastorale doit être adaptée (mise en défens si nécessaire), afin de ne pas compromettre la régénération, sur l'ensemble des surfaces régénérées ou rajeunies.